



Dans le cadre de



## COMMUNIQUE

Considérant les attentats meurtriers qui se sont produits à Paris et dans le département de la Seine-Saint-Denis dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015, et dont l'extrême gravité a conduit le gouvernement de la République française à déclarer l'état d'urgence sur tout le territoire national par les décrets du 14 novembre 2015 portant application et relatif à l'application de la loi N° 55-385 du 3 avril 1955 modifiée (relative à l'état d'urgence),

Considérant que le salon européen de l'éducation programmé sur le site de Paris-Expo, Porte de Versailles à Paris, du mercredi 18 au dimanche 22 novembre 2015, fortement médiatisé, et visité chaque année par des dizaines de milliers de jeunes collégiens, lycéens et étudiants, constitue une cible potentielle pour des actes aveugles et barbares de nature terroriste,

Et à la demande du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Ligue de l'Enseignement a pris la décision de reporter le Salon européen de l'Education 2015.

Les Salons de l'Etudiant et l'Aventure des Métiers devant se tenir dans le cadre du Salon européen de l'Education sont également reportés à une date qui vous sera communiquée dès que possible.

L'Etudiant s'associe à la douleur des familles et exprime sa plus vive émotion et sa plus grande solidarité à l'égard des proches des victimes et des blessés de ces actes barbares.